

## CHECKLIST · CRÉATION D'ORGANISME DE FORMATION

# Obtenir son Numéro de Déclaration d'Activité (NDA)

Toutes les étapes et pièces à préparer pour déposer un dossier accepté du premier coup auprès de la DREETS.

## 1. Avant le dépôt — votre structure est prête

- SIRET actif (entreprise individuelle, micro-entreprise, SASU, SARL, association...).
- Code APE adapté (idéalement 85.59A — Formation continue d'adultes).
- Compte bancaire dédié à l'activité de formation.
- Adresse de domiciliation cohérente avec votre Kbis / avis INSEE.

## 2. Votre première action de formation est ficelée

- Programme de formation rédigé : objectifs opérationnels, public, prérequis, durée.
- Modalités pédagogiques précisées (présentiel, distanciel, mixte).
- Modalités d'évaluation des acquis définies (QCM, mise en situation, etc.).
- Tarif et conditions financières clairement formalisés.
- Première convention OU premier contrat de formation signé(e) avec un client.

## 3. Pièces à joindre au dossier Cerfa n°10782

- Formulaire Cerfa n°10782 complété (en ligne sur « Mon Activité Formation »).
- Extrait Kbis ou avis de situation INSEE de moins de 3 mois.
- Copie de la convention ou du contrat de formation signé.
- Programme détaillé de la première action de formation.
- CV et qualifications du / des formateurs intervenant.
- Bulletin n°3 du casier judiciaire du dirigeant (selon situation).

## 4. Mentions obligatoires à vérifier sur la convention

- Intitulé, objectifs et contenu de la formation.
- Durée, dates et lieu de réalisation.
- Modalités de déroulement, de suivi et d'évaluation.
- Prix et modalités de règlement.
- Conditions de dédit, d'annulation et de report.
- Référence à l'article L.6353-1 du Code du travail.

## 5. Après l'obtention du NDA — ne le perdez pas

- Mentionner le NDA sur tous vos supports (devis, conventions, site web).
- Préciser : « Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État ».
- Déposer le Bilan Pédagogique et Financier (BPF) chaque année avant le 31 mai.

- Conserver les preuves pédagogiques (feuilles d'émargement, évaluations, attestations).
- Anticiper Qualiopi si vous visez un financement public ou mutualisé (CPF, OPCO, France Travail).

### **Un doute sur votre dossier ?**

J'accompagne la création d'organisme de formation de A à Z : statuts, convention conforme, programme, dépôt du NDA et préparation des indicateurs Qualiopi. Vous démarrez sur des bases solides, sans aller-retour avec la DREETS.

→ [mon-expert-formation.com](https://mon-expert-formation.com)